

SUPPORT D'ENREGISTREMENT	VERSION
FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DE PRELEVEMENT POUR LE DIAGNOSTIC DU BOTULISME ANIMAL	G

Fiche à joindre **obligatoirement** à toute demande d'examen
CNR des Bactéries Anaérobies et du botulisme
 25-28, rue du Dr. Roux – 75724 Paris cedex 15

**Informations obligatoires à renseigner*

DATE D'EXPEDITION *: ____ / ____ / 20 ____	
DEMANDEUR / DESTINATAIRE DES RESULTATS * (Nom et Adresse complète)	NOM ET ADRESSE DE FACTURATION *
E-mail obligatoire pour l'envoi du compte rendu d'analyse * :	
Tél :	Fax :
PROPRIETAIRE (Nom et Adresse complète) OU ORIGINE *	
VETERINAIRE (Nom et adresse complète) OU ORIGINE *	

PRELEVEMENT *			
ESPECE ANIMALE (préciser) :		NOMBRE D'ECHANTILLON(S) :	
ANIMAL DE COMPAGNIE :	oui ☐ non ☐	Echantillon 1. Nature :	Référence :
SAUVAGE :	oui ☐ non ☐	Echantillon 2. Nature :	Référence :
ELEVAGE :	oui ☐ non ☐	Echantillon 3. Nature :	Référence :
		Echantillon 4. Nature :	Référence :
Date de début des symptômes * : ____ / ____ / 20 ____			
Signes cliniques et observations :			
SI CAS GROUPES :			
Taille du lot ou du cheptel :			
Incidence approximative de l'affection :			

SUPPORT D'ENREGISTREMENT	VERSION
FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DE PRELEVEMENT POUR LE DIAGNOSTIC DU BOTULISME ANIMAL	G

**CENTRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE DES
BACTÉRIES ANAÉROBIES ET DU BOTULISME**

25-28, rue du Dr. Roux
75724 Paris Cedex 15
France

E-mail : cnranaerobies@pasteur.fr

	Téléphone	Fax
Laboratoire	+33 (0)1 45 68 83 10	+33 (0)1 40 61 31 23

Le Centre National de Référence des Bactéries anaérobies et du botulisme prend en charge le diagnostic du botulisme animal dans les conditions pré-analytiques suivantes :

Type d'échantillon	Milieu de transport	T°C de transport	Délai d'acheminement	Délai de rendu de résultat	Informations spécifiques
Prélèvements biologiques	<u>contenu</u> <u>intestinal et/ou foie</u> récipient <u>hermétique</u> (type pot à coproculture)	5 +/- 3 °C (Ne pas congeler)	24-48 heures	1 semaine maximum	Consulter les pages web du CNR Et/Ou Contacter le CNR

1. Le questionnaire au verso doit être correctement rempli et joint **obligatoirement** au prélèvement.
2. Le conditionnement des envois doit être conforme aux exigences réglementaires applicables aux substances biologiques périssables infectieuses.
3. Le CNR ne réalise pas d'autopsie ni de dissection de cadavre. Les animaux entiers ne doivent en aucun cas être envoyés au CNR.